

Commune de LA CHAPELLE-MOULIERE

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :
UGUEN Mathilde tél :05.49.41.91.78

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Déclaration Préalable

Dossier n° : DP 86058 23 X0004

Reçu le 30/01/2023

Adresse des travaux :

19 ROUTE de Saint-Claud

86210 LA CHAPELLE-MOULIERE

Parcelles : A 585 A590

Nature des travaux : Abattage de 2 peupliers et 1
résineux

Destinataire :

Monsieur EPAIN Jean-Yves

Madame TOY Josiane

1 lieudit Boirie

86210 BONNEUIL-MATOURS

Objet : **DOSSIER NON-CONFORME - LA CHAPELLE-MOULIERE**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande de Déclaration Préalable a été enregistrée sous les références mentionnées ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande pour le motif suivant.

La demande de déclaration préalable doit être faite à l'échelle de l'unité foncière. Cette unité est constituée de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Cependant, votre demande porte sur deux unités distinctes puisque non attenantes.

En conséquence, vous trouverez sous ce pli votre dossier en retour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à LA CHAPELLE-MOULIERE,

le 23/02/2023

le Maire Kevin GONZALEZ



NB : Lors de votre prochaine demande, il conviendra de fournir :

- Le cerfa n° 13404*10.
- Une fiche autre demandeur pour le second demandeur.
- Une notice explicative précisant le type et les modalités d'intervention sur les arbres. Les souches sont-elles enlevées ? Des arbres vont-ils être replantés ? Quelle espèce sera replantée ? Pour quelles raisons les arbres sont abattus ?